

**PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE**



Revision du P.L.U. prescrite le :	16 Janvier 2006
Debat organise au sein du Conseil Municipal le :	19 Jan 2008
P.L.U. ameli le :	24 Janvier 2011
P.L.U. approuve le :	14 Jan 2012
P.L.U. modifi le :	

JORIANO & MONDRIAN Urbanisme et Architecture
34a rue Jean Sarrasin 22001 LANNON
Tél. 02 96 32 73 83 Fax. 02 96 32 73 31
e-mail: joriano@joriano.com/mondrian@mondrian.com

ESCALE: 1/10000'

N 6.2

LEGENDE:

- Servitudes de protection des monuments historiques classés: AC1
- Servitudes de protection des monuments historiques inscrits: AC1
- Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits: AC2
- Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz: I3
- Limite zone de danger graves (P.EI)
- Limite zone de dangers significatifs (I.R.E)
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques: I4
- Servitudes au voisinage des cimetières: INT1
- Servitudes de protection contre les obstacles applicables autour des centres radio-électriques et sur le parcours de faisceaux hertziens: PT2

